

SCoT de l'Agglomération Messine :

se rendre attractif
pour relancer la dynamique démographique

Population qui stagne, érosion du solde naturel et déficit migratoire chronique, le bilan démographique du SCoTAM n'est guère encourageant. Metz et sa première couronne en manque de dynamisme ne jouent pas sur ces points un rôle d'entraînement. Seuls les espaces périurbains enregistrent une hausse de leur population, doublée d'une envolée de la construction neuve. Mais cette situation est consommatrice d'espace et génère une forte dépendance à l'automobile. Les échanges de population se font essentiellement avec les arrondissements de Thionville, Nancy et Briey, et avec l'Île-de-France. Les personnes de 18 à 45 ans sont les plus mobiles. Leurs choix résidentiels vont à Metz pour les étudiants, la première couronne pour les jeunes actifs, et le périurbain pour les familles avec enfants. Développer l'emploi, soutenir l'enseignement supérieur et la recherche, maîtriser la périurbanisation, sont des pistes à suivre par le SCoTAM pour rendre le territoire attractif et contredire un scénario de trop légère hausse de population à horizon 2020, suivi d'une baisse des effectifs scolarisés et d'une hausse du nombre de personnes âgées.

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM), délimité par un arrêté préfectoral du 31 décembre 2002, regroupe 151 communes couvrant une superficie de 1 136 km². Il s'appuie sur 11 établissements de coopération intercommunale, dont la communauté d'agglomération de Metz Métropole (CA2M). Son périmètre correspond aux arrondissements de Metz-Ville et Metz-Campagne auxquels ont été adjointes huit communes de l'arrondissement de Thionville.

371 000 habitants, dont un tiers de Messins

En 2008, la population du SCoTAM s'élève à 371 000 habitants. Son armature urbaine s'étire en premier lieu sur les rives de la Moselle où Metz, capitale régionale, regroupe un habitant sur trois. La vallée de l'Orne avec son chapelet de villes moyennes, témoins du passé industriel, constitue le second axe de peuplement majeur du territoire.

L'ensemble présente une densité de 327 habitants par km², soit trois fois plus que la moyenne régionale, avec un pic à Metz (2 750 hab./km²) et plus encore à Montigny-lès-Metz (3 400 hab./km²) qui avec Le Ban-Saint-Martin, Longeville-lès-Metz, Saint-Julien-lès-Metz et Woippy, forment le cœur dense et la première couronne de l'agglomération messine. Viennent ensuite par élargissement géographique quatre secteurs de poids démographiques assez homogènes, compris entre 43 000 et 53 000 habitants : le Reste de la CA2M, qui tend désormais à rejoindre l'espace urbain continu de Metz, la communauté de communes (CC) du Pays Orne-Moselle, les CC de Maizières-lès-Metz et du Sillon mosellan, et le Reste du SCoTAM.

Autant de secteurs bien desservis par les réseaux de transports routiers et ferroviaires, mais pour lesquels des obstacles naturels ou des équipements liés au transport constituent des coupures très prégnantes qui ne favorisent pas les liaisons

entre les parties est et ouest du SCoTAM : la Moselle, l'autoroute A31 et les corridors ferroviaires.

Stagnation démographique de Metz et sa 1^{ère} couronne

Au cours des dernières décennies, la croissance démographique n'a pas été au rendez-vous, restant au contraire un des grands défis à relever par le SCoTAM. La population qui progressait à un rythme déjà faible dans les années 1980 et 1990 (seulement 900 et 1 450 habitants gagnés en moyenne chaque année) a vu celui-ci ramené à 750 depuis le début des années 2000.

Ce fléchissement est surtout le fait de Metz et de sa 1^{ère} couronne, qui sur ce point, n'ont pas joué le rôle d'entraînement pour l'ensemble du territoire. Entre 1999 et 2008, Metz a ainsi perdu 870 habitants, Montigny-lès-Metz 660 et surtout Woippy près de 1 200 (après en avoir déjà perdu plus de 550 entre 1990 et 1999).

Dans le nord du SCoTAM, Moyeuvre-Grande et Rombas sont dans une situation démographique plus difficile encore et dans une dépression qu'elles ne parviennent pas à inverser depuis plus de trente ans. Elles ont encore perdu 870 et 600 habitants entre 1999 et 2008. Elles sont le reflet de la CC du Pays Orne-Moselle qui pâtit d'un déficit d'image, réel ou supposé, lié à l'activité industrielle qui a marqué les paysages et les formes d'habitat. À cela s'ajoute un développement entravé et limité par la présence de risques d'inondations en fond de vallées et d'affaissements et mouvements de terrain hérités de l'exploitation du minerai de fer sur le plateau.

En termes de dynamique démographique de ces dix ou vingt dernières années, le SCoTAM, comparé aux autres Scot de France de même taille et de statut équivalent (siège de région), se classe devant Amiens et après Caen et Clermont-Ferrand, mais surtout très loin derrière Montpellier.

Moins de naissances, et toujours plus de départs que d'arrivées

En premier lieu, le nombre de naissances diminue : on recense 4 400 naissances en 2009, contre près de 5 100

vingt ans auparavant. Les enfants du baby-boom d'après-guerre devenus parents avaient permis de maintenir un certain niveau de naissances, mais le relais n'est pas assuré par les nouvelles générations, moins nombreuses et moins fécondes.

Metz Métropole est particulièrement concernée : c'est sur son périmètre qu'on observe ce déficit de 700 naissances. La baisse du nombre de femmes de 20 à 40 ans explique en partie cette situation. Dans la CA2M, leur nombre a diminué de 13% entre 1990 et 2007.

Cette réduction des naissances entraîne une diminution du solde natu-

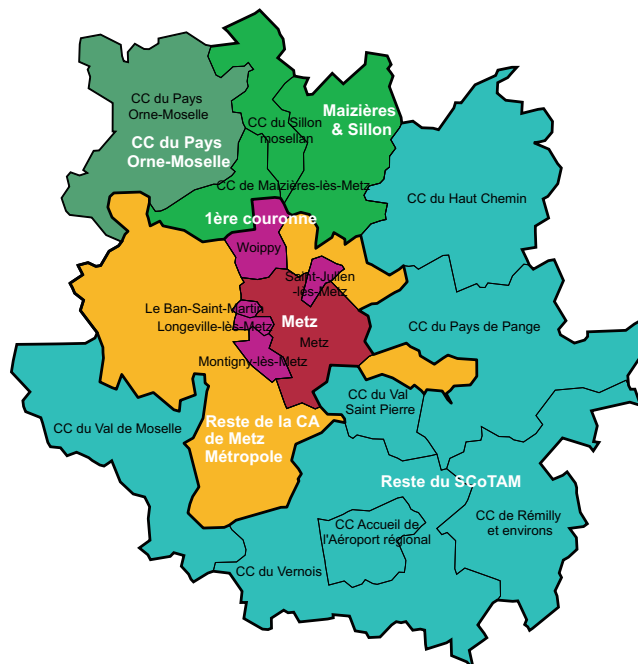
rel et réduit d'autant le seul moteur démographique du SCoTAM. Dans le même temps, le solde migratoire reste en effet négatif et tend même à se détériorer. À Metz notamment et dans sa 1^{ère} couronne, le déficit des arrivées sur les départs observé dans les années 1990 a presque doublé dans les années 2000.

Périurbanisation accrue en 2^{ème} couronne

Trois autres secteurs du SCoTAM sont toutefois dans des situations démographiques favorables. Dans le Reste de la CA2M et surtout Maizières & Sillon et le Reste du

1 communauté d'agglomération et 10 communautés de communes

Établissements publics de coopération intercommunale (2010) et secteurs d'étude composant le SCoTAM

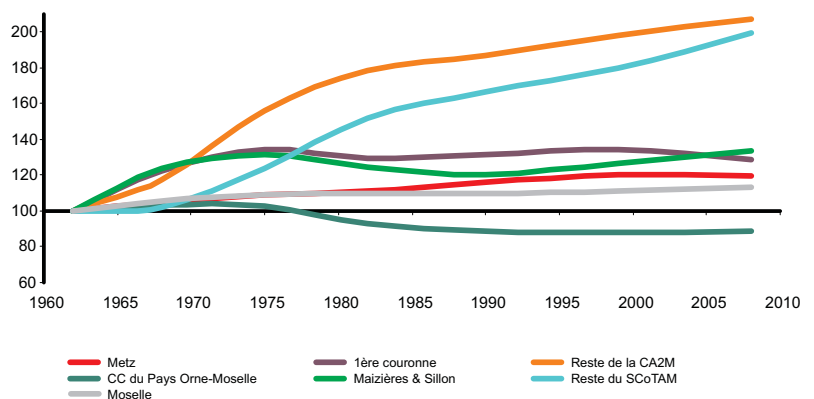


Sources : SCoTAM, Direction générale des collectivités locales

© IGN - Insee 2011

Hausse de population dans le périurbain

Évolution de la population, base 100 en 1962



Sources : Insee, recensements de la population

SCoTAM, la population augmente, portée par un excédent des naissances sur les décès et davantage d'arrivées que de départs.

Le Reste du SCoTAM enregistre à lui seul la moitié de l'excédent migratoire. Il symbolise le développement, en Lorraine et en France, du phénomène de périurbanisation qui puise son origine dans l'élévation du coût du foncier et de l'immobilier en ville, l'aspiration des ménages pour la vie à la campagne et l'accès à la propriété.

Mais la progression de la «tache urbaine» en 2^{ème} couronne de Metz transforme celle-ci en zone de plus en plus résidentielle où se forment des «villages-dortoirs» : 66% des actifs qui résident en 2007 dans le Reste du SCoTAM occupent un emploi dans Metz Métropole.

Envolée de la construction neuve hors de Metz Métropole

La construction de logements neufs à titre de résidence principale illustre ce phénomène. Sur l'ensemble du SCoTAM, en moyenne, 1 800 logements neufs se sont construits chaque année entre 2005 et 2009, contre 1 200 au début des années 1990. Hors Metz Métropole, la progression est particulièrement marquée : en moyenne 1 100 logements neufs entre 2005 et 2009, contre 350. La commune de Maizières-lès-Metz se distingue comme une des plus dynamiques.

À Metz, le nombre de logements bâtis chaque année est de 300 en fin de période, alors qu'il était de 600 au début des années 1990. Par ailleurs, Metz Métropole, qui enregistrait 70% des nouveaux logements bâtis dans le SCoTAM au début des années 1990, voit sa part ramenée à 40%.

Toutefois, avec la crise économique et son impact sur l'emploi, les mises en chantier dans le SCoTAM ont ralenti : 1 100 logements neufs seulement ont été commencés en 2010, soit le niveau d'il y a vingt ans.

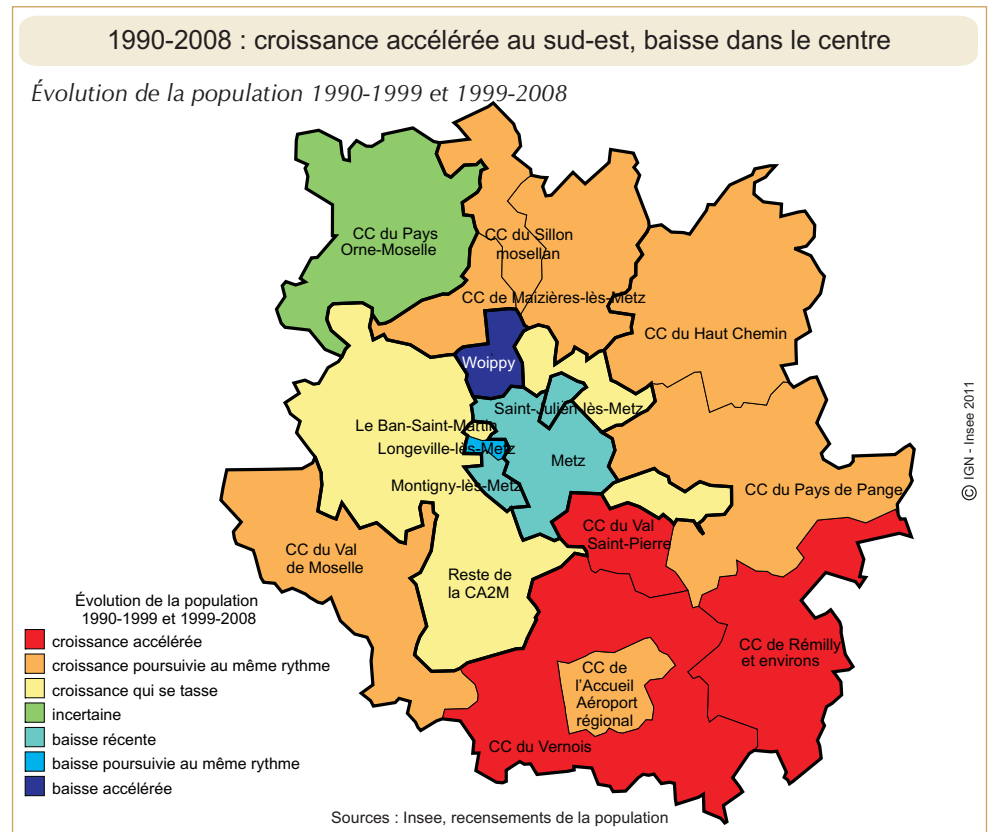
Dissociation croissante entre lieu d'habitat et lieu de travail

L'étalement de l'habitat et l'installation d'actifs en zone périurbaine, notamment dans l'est et le sud du

SCoTAM, contraste toutefois avec la concentration des emplois à Metz et dans la vallée de la Moselle.

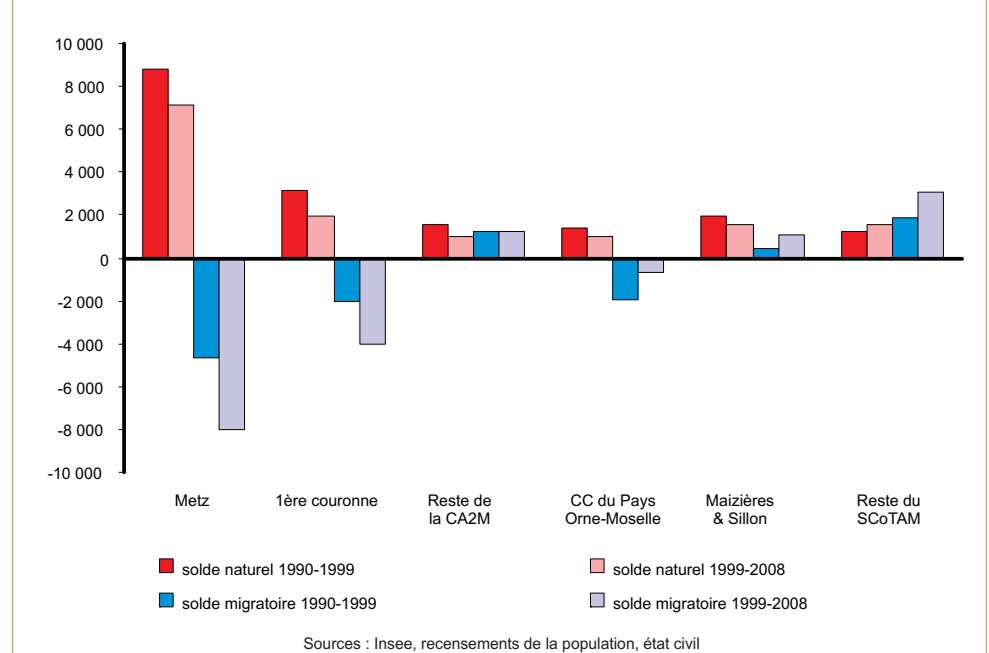
En 2007, le principal pôle d'emploi du SCoTAM reste et de très loin Metz qui propose 83 000 emplois, soit près d'un sur deux, devant Maizières & Sillon (27 000), la 1^{ère} couronne (19 500) et le Reste de la

CA2M (17 500). Depuis 1999, ces quatre secteurs ont gagné ensemble 16 300 emplois, dont la moitié pour Metz, mais dans le même temps, les actifs qui y résident n'ont vu leur nombre augmenter que de 9 300 individus. Inversement, le Reste du SCoTAM n'a créé que 1 300 emplois pour 3 600 actifs supplémentaires.



Soldes naturel et migratoire positifs dans le Reste de la CA2M, Maizières & Sillon, et surtout le Reste du SCoTAM

Composantes de l'évolution de population 1990-1999 et 1999-2008



De fait, cette situation conduit à une séparation et un éloignement grandissants entre lieu d'habitat et lieu d'emploi, dont témoignent les déplacements domicile-travail. Aujourd'hui, 47 500 actifs entrent chaque jour pour travailler sur le territoire de Metz Métropole et 19 000 sur celui de Maizières & Sillon, où ils occupent respectivement 40% et 70% des emplois proposés. La distance domicile-travail est de 11,5 kilomètres en moyenne pour les actifs vivant à Metz, 16,2 kilomètres pour ceux qui résident dans le Reste de la CA2M, et jusqu'à 19,4 kilomètres pour les habitants du Reste du SCoTAM. Si les infrastructures permettent et encouragent des déplacements rapides, il n'en demeure pas moins que plus on s'éloigne des vallées de la Moselle ou de l'Orne et de l'axe Metz-Rémilly, plus le choix se limite presque exclusivement à l'automobile. Cette situation pourrait impacter négativement le bilan CO² des transports dans le SCoTAM.

Échanges de population avec Thionville, Nancy, Briey et l'Île-de-France

Pour autant, l'absence d'excédent migratoire du SCoTAM ne doit pas faire oublier l'existence d'intenses mouvements de population avec les territoires qui l'entourent. Entre 2002 et 2007, environ 43 000 personnes sont venues s'y installer, alors que 45 000 l'ont quitté (*). En cinq ans seulement, près de 13% de la population a ainsi été renouvelée.

(*) les informations sont issues d'une question figurant dans le bulletin individuel du recensement, portant sur le lieu de résidence (commune) cinq ans plus tôt. Elles reposent sur les déclarations des enquêtés et ne tiennent pas compte des éventuelles migrations intermédiaires dans l'intervalle des deux dates. Elles ne concernent pas les enfants de moins de 5 ans, nés entre 2002 et 2007, et ne comptabilisent pas les départs vers l'étranger.

(**) hors communes de Clouange, Gandrange, Mondelange, Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite, Richemont, Rosselange et Vitry-sur-Orne incluses dans le SCoTAM.

(***) emplois à haut niveau de qualification, de type cadre ou ingénieur dont le contenu décisionnel est élevé ou qui contribuent à l'image de marque de la ville où ils s'exercent.

Parmi les nouveaux arrivants dans le SCoTAM, le plus fort contingent vient de l'arrondissement voisin de Thionville (6 000 personnes (**). D'autres viennent des arrondissements de Nancy (3 400), Briey (3 100), Forbach (2 200) et Boulay-Moselle (1 700), des départements de la Meuse (1 300) et des Vosges (1 000). Hors Lorraine, les nouveaux arrivants proviennent avant tout d'Île-de-France (3 300), d'Alsace (2 100), de Champagne-Ardenne (1 700), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (1 300) et de Rhône-Alpes (1 200).

Par ailleurs, 4 800 nouveaux arrivants sont originaires de l'étranger, dont un millier de Français de naissance. Parmi les autres, on recense 450 Algériens, 250 Marocains et autant de Turcs, 170 Allemands et autant de Chinois. Les Belges, Espagnols, Italiens, Luxembourgeois et Portugais récemment arrivés sont moins d'une centaine pour chaque nationalité, alors que l'on compte 500 citoyens d'anciens pays de l'Europe de l'Est et 300 autres de divers pays d'Afrique noire.

Dans l'autre sens, les départs se font avant tout à destination de l'arrondissement de Thionville (6 100), de ceux de Nancy (4 400), Briey (4 200), Boulay-Moselle (2 500) et Forbach (1 200), et du département de la Meuse (1 200). Hors Lorraine, les partants choisissent plutôt l'Île-de-France (4 100), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 400), l'Alsace (2 100) et Rhône-Alpes (2 000).

Au total, 40% des échanges de population du SCoTAM se font avec les arrondissements de Thionville, Nancy, Briey et la région Île-de-France.

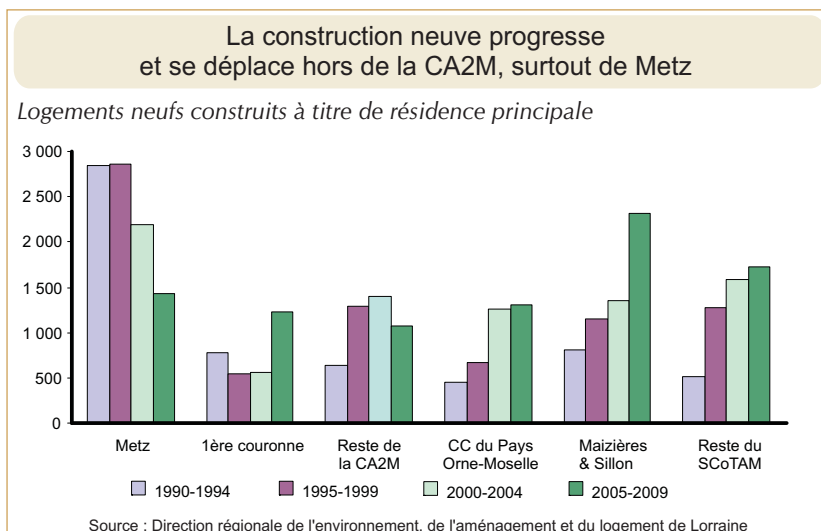
Ces échanges sont excédentaires d'un millier de personnes avec l'arrondissement de Forbach, mais sont déficitaires d'à peu près autant avec ceux de Briey, Nancy et Boulay-Moselle, et avec les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Île-de-France. Enfin, avec l'arrondissement de Thionville, la Meuse et l'Alsace, ils sont en quasi-équilibre.

L'analyse de ces brassages de population permet de dresser un profil-type des arrivants et des partants de chaque secteur du territoire. Comme partout en France, les personnes de 18 à 39 ans sont les plus mobiles et leurs choix résidentiels répondent à des aspirations qui évoluent suivant les cycles de la vie.

Metz : cadres, étudiants lorrains, étrangers

Entre 2002 et 2007, Metz a enregistré 30 000 arrivées pour 36 000 départs. Deux catégories de population constituent les flux de migrants vers Metz : les cadres et professions intellectuelles supérieures, et les étudiants de 18 à 22 ans, pour lesquels la cité messine est de loin le secteur le plus attractif du SCoTAM et du département. Le rapprochement des lieux de travail et d'études, et la proximité avec les aménités culturelles et festives traditionnellement synonymes de la grande ville, semblent agir particulièrement sur ces deux groupes de population.

Pôle administratif et tertiaire, Metz offre en effet aux cadres 14 000 emplois, dont près de la moitié dans les fonctions métropolitaines supérieures (***). Par ailleurs, avec près de 15 000 étudiants, Metz est le premier



pôle d'enseignement supérieur mosellan, regroupé autour de l'Université Paul-Verlaine et de plusieurs autres établissements (ENIM, ENSAM, SUPELEC, ESIDEC, Georgia Tech, etc.).

Ainsi 3 200 des 5 400 cadres arrivés dans le SCoTAM depuis moins de cinq ans et 6 100 étudiants sur 7 700 ont choisi de s'installer à Metz, soit respectivement 60% et 80%. S'y ajoutent 600 et 650 autres venant d'autres secteurs du SCoTAM. Parmi les cadres, 37% viennent du reste de la Lorraine, dont la moitié de Meurthe-et-Moselle, et 13% d'Île-de-France. Quant aux étudiants, 53% sont originaires du reste de la Lorraine, de Moselle pour plus de la moitié.

Toutes catégories confondues, 93% des nouveaux arrivants habitent en appartement, contre 81% pour les Messins de longue date, et seulement 14% sont propriétaires de leur logement, contre 39% des autres.

Enfin, Metz est également la destination première de 3 000 étrangers sur les 4 800 récemment arrivés dans le SCoTAM.

1^{ère} couronne : jeunes actifs messins, mais entre-soi social

La 1^{ère} couronne est, avec Metz, le secteur du SCoTAM qui a enregistré le plus fort taux de renouvellement de sa population : 26% des résidents de 2007 n'y habitaient pas cinq ans auparavant. Ce secteur se révèle particulièrement attractif auprès des Messins qui ont été près de 4 000 à s'y installer, soit 34% des 11 550 nouveaux arrivants. Parmi eux, les jeunes actifs de 23-29 ans sont les plus nombreux, semblant aspirer à un peu plus d'espace, tout en restant au contact immédiat de la ville.

Cependant, les cinq communes composant la 1^{ère} couronne ont des bilans et des profils migratoires contrastés. Montigny-lès-Metz, la plus peuplée, attire un nouvel arrivant sur deux, et deux sur trois lorsqu'ils ont 65 ans ou plus. Avec Le Ban-Saint-Martin et Saint-Julien-lès-Metz, elle est choisie en premier lieu par les cadres et professions intellectuelles supérieures, dont les 900 nouvellement arrivés viennent

renforcer le taux de classes supérieures déjà existant sur ces trois communes.

À l'inverse, Longeville-lès-Metz et Woippy ont accueilli proportionnellement le plus d'ouvriers parmi leurs nouveaux arrivants, alors que cette catégorie sociale y était déjà surreprésentée. À Woippy, le nouvel arrivant est par ailleurs moins souvent un actif ayant un emploi (53%, contre 58% en moyenne sur l'ensemble de la 1^{ère} couronne), et plus souvent un actif au chômage (12%, contre 8%).

Les migrations récentes en 1^{ère} couronne tendent donc à prolonger un phénomène récurrent de ségrégation sociale opérée par le niveau des revenus, mais aussi par la localisation de l'immobilier. La localisation du parc locatif social joue un grand rôle : 13 200 logements sociaux (soit près

de la moitié) sont concentrés à Metz, et 6 100 autres (soit près d'un quart) se trouvent en 1^{ère} couronne, principalement à Montigny-lès-Metz et Woippy. Mais c'est à Woippy qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux : 56% de l'ensemble du parc locatif de la ville. Le coût de l'immobilier dans le secteur privé, et la peur de perdre le seul logement auquel ils ont accès restreignent les choix résidentiels des plus démunis. Ils constituent le facteur discriminant qui explique cet entre-soi social au détriment de Woippy.

Plus largement, le risque existe de voir les centres urbains de Metz et Woippy occupés par des étudiants et des personnes à bas revenus se démarquer de la périphérie, peuplée des familles et actifs, où émergent quelques îlots de prospérité.

43 000 arrivées et 45 000 départs en cinq ans

	Échanges de population entre le SCoTAM et d'autres territoires entre 2002 et 2007 (*)		
	Arrivées (*)	Départs	Solde
Total	42 780	44 970	-2 190
dont :			
Reste de l'arrondissement de Thionville	5 960	6 120	-160
Arrondissement de Forbach	2 240	1 230	1 010
Arrondissement de Boulay-Moselle	1 660	2 530	-870
Arrondissement de Sarreguemines	700	310	390
Arrondissement de Château-Salins	550	940	-390
Arrondissement de Sarrebourg	350	270	80
Reste de la Moselle	11 460	11 400	60
Arrondissement de Nancy	3 440	4 380	-940
Arrondissement de Briey	3 110	4 190	-1 080
Département de la Meuse	1 250	1 180	70
Département des Vosges	1 030	820	210
Arrondissement de Toul	430	470	-40
Arrondissement de Lunéville	220	170	50
Reste de la Lorraine	9 480	11 210	-1 730
Île-de-France	3 260	4 090	-830
Alsace	2 070	2 070	0
Champagne-Ardenne	1 700	1 200	500
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 290	2 360	-1 070
Rhône-Alpes	1 180	2 040	-860
Nord-Pas-de-Calais	1 040	890	150
Franche-Comté	710	720	-10
Bourgogne	630	610	20
Aquitaine	620	1 320	-700
Autres régions de France métropolitaine	3 970	6 700	-2 730
Reste de la France métropolitaine	16 470	22 000	-5 530
Étranger (**)	4 830	nd	nd
Départements d'outre-mer	400	360	40
Collectivités d'outre-mer	140	0	140
Étranger, Dom, Com	5 370	360	5 010

(*) hors enfants de moins de 5 ans, nés entre 2002 et 2007

(**) les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles

Source : Insee, recensement de la population 2007

Reste de la CA2M : familles messines ou de 1^{ère} couronne

Avec 10 400 nouveaux arrivants, dont la moitié en provenance de Metz ou de la 1^{ère} couronne, et 9 650 partants, dont un tiers vers Metz ou la 1^{ère} couronne, le Reste de la CA2M dégage un excédent migratoire de 800 personnes en cinq ans. Mais ces échanges marquent surtout l'enracinement local de la population et son attachement à résider dans le bassin de vie le plus proche de Metz.

L'installation dans ce secteur du SCoTAM intervient surtout à partir de l'âge de 30 ans, au moment où se construit la famille, et se prolonge jusqu'à 45 ans. Les adultes appartenant à cette tranche d'âge et leurs enfants constituent en effet 57% des nouveaux résidents. Ils appartiennent souvent aux classes moyennes (40%) ou supérieures (14%). Très peu nombreux sont les étudiants (6%) ou les retraités (5%). Bien que 57% des nouveaux arrivants vivent dans une maison individuelle et que 53% soient propriétaires de leur logement, ils sont loin d'atteindre les taux observés en la matière chez les résidents de longue date (80% de propriétaires).

Maizières & Sillon : actifs mosellans et effets frontaliers

Maizières & Sillon a vu arriver 8 000 nouveaux habitants en cinq ans, pour

moitié en provenance des autres secteurs du SCoTAM et notamment de sa voisine la CC du Pays Orne-Moselle (1 500 personnes) et de Metz (1 400), et pour l'autre moitié de l'extérieur et notamment du reste de l'arrondissement de Thionville (1 600).

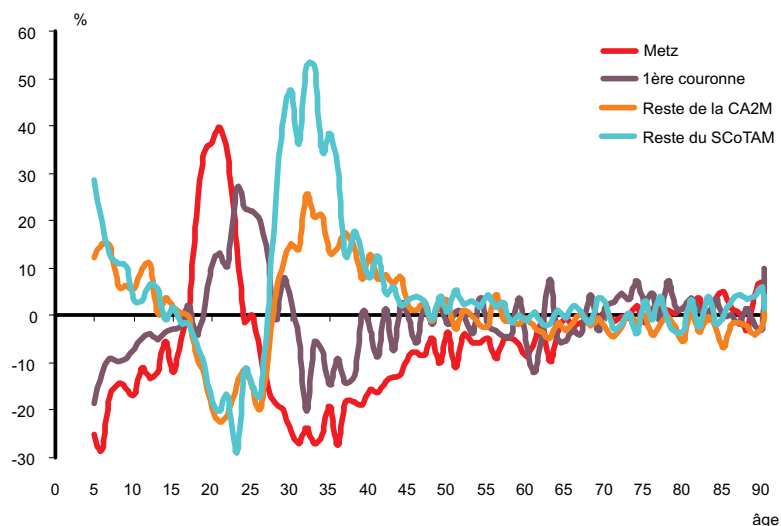
Le profil de ces nouveaux arrivants ne se distingue pas de celui des résidents de longue date en ce qui concerne la composition familiale, basée sur un couple avec un ou deux enfants, ni sur la profession où dominent les classes moyennes. Toutefois, il diffère sur l'âge et la situation vis-à-vis de l'emploi. Les nouveaux arrivants sont trois fois plus

souvent âgés de 25 à 39 ans et très peu ont plus de 55 ans. Plus jeunes que les résidents de longue date, ils occupent plus souvent un emploi (dans 70% des cas, contre 48%), notamment en dehors de Maizières & Sillon (dans 51% des cas, contre 28%).

Ici, la position géographique du secteur, entre Metz et Thionville, et son accessibilité directe par l'A31 ou le train, semblent des atouts décisifs. Mais la proximité du Luxembourg l'est peut-être plus encore dans le choix résidentiel des migrants. Sans atteindre les sommets relevés dans le nord de la Moselle, le développement du travail

18-22 ans à Metz, 23-29 ans en 1^{ère} couronne, 30-45 ans dans le Reste de la CA2M et surtout le Reste du SCoTAM

Impact des migrations par âge entre 2002 et 2007



Guide de lecture :

Impact des migrations : solde migratoire d'un territoire avec le reste de la France, rapporté à la population qui aurait été celle de 2007 en l'absence de migrations.

Exemple : à Metz, le solde des migrations (arrivées/départs) a fait augmenter de 40% les effectifs des personnes de 21 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2007

Plus de 34 000 arrivées/départs entre les secteurs du SCoTAM entre 2002 et 2007

Zone d'arrivée	Zone de départ						Départs vers une autre zone du SCoTAM	Départs du SCoTAM (*)	Total départs
	Metz	1 ^{ère} couronne	Reste de la CA2M	CC du Pays Orne-Moselle	Maizières & Sillon	Reste du SCoTAM			
Metz	86 460	3 950	3 150	780	1 390	3 660	12 930	23 090	36 020
1 ^{ère} couronne	2 890	32 670	1 850	430	700	990	6 860	4 390	11 250
Reste de la CA2M	1 770	1 300	38 350	320	300	1 280	4 970	4 680	9 650
CC du Pays Orne-Moselle	560	280	250	42 710	1 470	190	2 750	4 500	7 250
Maizières & Sillon	790	350	290	1 690	38 140	330	3 450	4 100	7 550
Reste du SCoTAM	1 630	580	810	130	200	34 140	3 350	4 210	7 560
Arrivées d'une autre zone du SCoTAM	7 640	6 460	6 350	3 350	4 060	6 450	34 310		
Arrivées de l'extérieur du SCoTAM	22 420	5 090	4 040	3 810	3 980	3 440			
Total arrivées	37 700	14 060	13 590	9 730	10 710	12 680			

Champ : population hors enfants de moins de 5 ans, nés entre 2002 et 2007.

(*) hors départs vers l'étranger non disponibles.

Source : Insee, recensement de la population 2007

Guide de lecture :

Entre 2002 et 2007, 36 020 personnes ont quitté Metz : 23 090 ont quitté le SCoTAM et 12 930 ont changé de zone à l'intérieur du SCoTAM. En particulier, 3 950 se sont installées dans la première couronne.

Entre 2002 et 2007, 37 700 personnes sont arrivées à Metz : 22 420 ne venaient pas du SCoTAM et 7 640 y habitaient auparavant. En particulier, 2 890 habitaient auparavant dans la 1^{ère} couronne.

frontalier au Grand-Duché a un impact réel sur les actifs de Maizières & Sillon.

Ainsi, 1 450 résidents de longue date, soit 9% d'entre eux, travaillent au Luxembourg. Mais l'impact du travail frontalier sur les nouveaux arrivants est encore plus fort : 14% d'entre eux, soit 700 personnes, franchissent la frontière quotidiennement. Au sein du SCoTAM, les mêmes taux de travailleurs frontaliers ne se retrouvent que dans la CC du Pays Orne-Moselle.

Les trois quarts de ces 700 nouveaux arrivants frontaliers qui se relocalisent sur l'axe Metz-Luxembourg habitaient cinq ans auparavant dans le reste du SCoTAM ou le reste de la Moselle, et les deux tiers d'entre eux sont nés dans le département. Le tropisme luxembourgeois qui rend Maizières & Sillon attractif se porte donc essentiellement sur les Mosellans d'origine.

Le secteur de Maizières & Sillon bénéficie ainsi d'une partie de la manne des hauts salaires versés au Luxembourg. Celle-ci doit sans doute contribuer à l'accélération depuis 2005 du rythme de construction de logements neufs, notamment à Maizières-lès-Metz. Sur l'ensemble du secteur, on comptabilise désormais en moyenne 465 réalisations par an, soit 27% des logements neufs bâtis dans le périmètre du SCoTAM, alors que Maizières & Sillon ne regroupe que 12% du parc des résidences principales.

CC du Pays Orne-Moselle : population peu mobile, hormis quelques employés

Des six secteurs composant le SCoTAM, la CC du Pays Orne-Moselle est celui où l'on recense proportionnellement le moins de migrants récents. En cinq ans, seulement 7 200 personnes ont choisi de s'y installer, quand autant l'ont quittée, soit des taux d'entrants et de sortants d'à peine 14%, les plus faibles du SCoTAM.

Les nouveaux arrivants recensés sont avant tout originaires de territoires limitrophes (Maizières & Sillon, arrondissements de Thionville et Briey, commune de Metz). Ils sont plutôt employés, la moitié d'entre eux sont âgés de 25 à 39 ans, seule tranche d'âge où les migrations de population dégagent un léger solde positif. Mais la CC du Pays Orne-Moselle, avec 9 600 personnes de plus de

65 ans, demeure le secteur du SCoTAM qui compte le plus de personnes âgées (18%), soit 3 points de plus que la moyenne du SCoTAM et 6 points de plus que le Reste du SCoTAM, secteur le plus jeune.

La faible attractivité de la CC du Pays Orne-Moselle et son rayonnement géographique restreint, dans un secteur pourtant proche de Metz, semblent découler d'un déficit d'image et de l'existence de risques miniers. Par ailleurs, la qualité des logements ne répond peut-être pas aux aspirations actuelles : 36% ont été bâtis avant 1949 (contre 25% en moyenne dans le SCoTAM), ce qui en fait de loin le secteur où ils sont les plus vieux. Ainsi, 7% des logements de la CC sont vacants (contre 5% en moyenne dans le SCoTAM, et 8% hors Metz).

Reste du SCoTAM : familles de Metz Métropole, accédants à la propriété individuelle

Le Reste du SCoTAM a accueilli en cinq ans 10 000 nouveaux habitants et 7 500 en sont partis. Le nouvel arrivant est principalement employé ou exerce une profession intermédiaire, est âgé de 30 à 54 ans, et a des enfants de 5 à 14 ans. Son origine géographique est généralement proche : dans 65% des cas, il habitait auparavant dans Metz Métropole.

Ce vaste espace encore largement agricole dans les plaines de la Seille et de la Nied, et dont la superficie représente la moitié du SCoTAM, séduit donc les classes moyennes qui participent à son repeuplement et au rajeunissement de petites communes dont les trois quarts ne dépassent pas 1 000 habitants. Cette situation favorise le maintien ou l'émergence de pôles locaux offrant des équipements et services de proximité, tels Corny-sur-Moselle, Courcelles-Chaussy, Jouy-aux-Arches, Novéant-sur-Moselle, Peltre, Rémillly, Solgne, Verny, Vigny, etc.

L'installation de jeunes ménages en 2^{ème} couronne du SCoTAM coïncide souvent avec leur souhait d'accéder à la propriété dans un secteur constituant un important réservoir foncier, à proximité du pôle d'emploi messin. Ainsi 65% de ces jeunes ménages nouvellement installés

sont propriétaires de leur logement, et 75% vivent dans une maison individuelle (contre 52% et 45% en moyenne dans le SCoTAM, mais 86% et 90% pour les résidents de longue date du Reste du SCoTAM).

Toutefois, les faibles contraintes d'urbanisme, à l'exception de quelques zones inondables et des nuisances sonores de l'aéroport, ont aussi leurs revers. Pour les communes concernées, le risque serait de transformer le secteur en une zone exclusivement résidentielle. Pour les ménages, il serait celui d'une forte dépendance à l'automobile pour l'accès au travail, aux commerces, aux services ou aux loisirs, et donc une vulnérabilité à l'augmentation du trafic routier et à celle du prix des carburants. Dès lors, le choix résidentiel motivé par la qualité du cadre de vie et le moindre coût de l'immobilier se révélerait finalement plus coûteux que prévu, en temps et en budget consacrés aux transports.

Horizon 2020/2030

Peu d'habitants supplémentaires

Si les tendances démographiques récentes en termes de fécondité, mortalité et migrations se maintiennent, le SCoTAM compterait 376 000 habitants en 2020, soit à peine 5 000 de plus qu'en 2008. Il plafonnerait ensuite à 377 000 habitants en 2030. Ces projections peu dynamiques rejoignent globalement celles du département de la Moselle. Vers 2035, le SCoTAM pourrait même amorcer un déclin.

Le niveau de 4 400 naissances par an se maintiendrait pendant encore une dizaine d'années et ne passerait en dessous de 4 000 par an qu'après 2020. Le nombre de décès augmenterait de moins d'une cinquantaine chaque année. De fait, les naissances compenseraient encore le nombre de décès et permettraient de dégager un solde naturel excédentaire, mais celui-ci serait ramené de 1 400 en 2008 à 800 en 2020, et 300 en 2030.

Reste l'inconnue du solde migratoire dont le sens peut varier, notamment au gré des conditions

économiques locales. Le prolongement des tendances récentes pèserait toujours en défaveur de Metz, de la 1^{ère} couronne et de la CC du Pays Orne-Moselle, où les départs seraient plus nombreux que les arrivées. De fait, l'évolution de la population se ferait à solde quasiment nul pour l'ensemble du territoire. Néanmoins, Metz perdrait 5 600 habitants à horizon 2020, puis 2 300 à horizon 2030. Au contraire, Maizières & Sillon en gagnerait 1 200 puis 200, le Reste de la CA2M 2 200 puis 500, et surtout le Reste du SCoTAM 6 400, puis 2 600. Le Reste du SCoTAM, grandement favorisé par son solde migratoire serait donc largement gagnant dans l'hypothèse où les arrivées de ménages en provenance de Metz Métropole se poursuivraient.

Moins de collégiens, de lycéens et d'étudiants

L'apparente stabilité (en nombre) de la population du SCoTAM ne doit en tout cas pas occulter la déformation prévisible de sa pyramide des âges.

D'ici 2020, seul un changement rapide et improbable des mouvements migratoires éviterait en effet une réduction des effectifs des 11-22 ans et une augmentation de ceux des plus de 65 ans.

En 2020, suivant le scénario le plus probable, le SCoTAM devrait perdre 900 jeunes de 11 à 14 ans, 2 100 autres de 15 à 17 ans, et 4 300 autres de 18 à 22 ans, soit respectivement 5%, 15% et 15% des effectifs de chacun de ces trois groupes d'âge. Cela aurait une conséquence sur les effectifs des collèges, lycées et établissements du supérieur, et entraînerait sans doute des fusions ou fermetures de classes voire d'établissements.

Les effectifs des moins de 11 ans seraient quasiment stables. Toutefois, il faudrait une répartition spatiale différente des maternelles, écoles primaires et collèges, ou tout au moins une révision de leur capacité d'accueil, au détriment de Metz Métropole où les effectifs devraient baisser de 6%, et au profit du Reste du SCoTAM où ils devraient aug-

menter de 9%. Dans ce dernier secteur, l'arrivée régulière de jeunes couples avec enfants devrait nécessiter en effet 300 places supplémentaires en maternelle, 350 en primaire et 250 en collège en 2020.

Plus de personnes âgées, notamment dépendantes

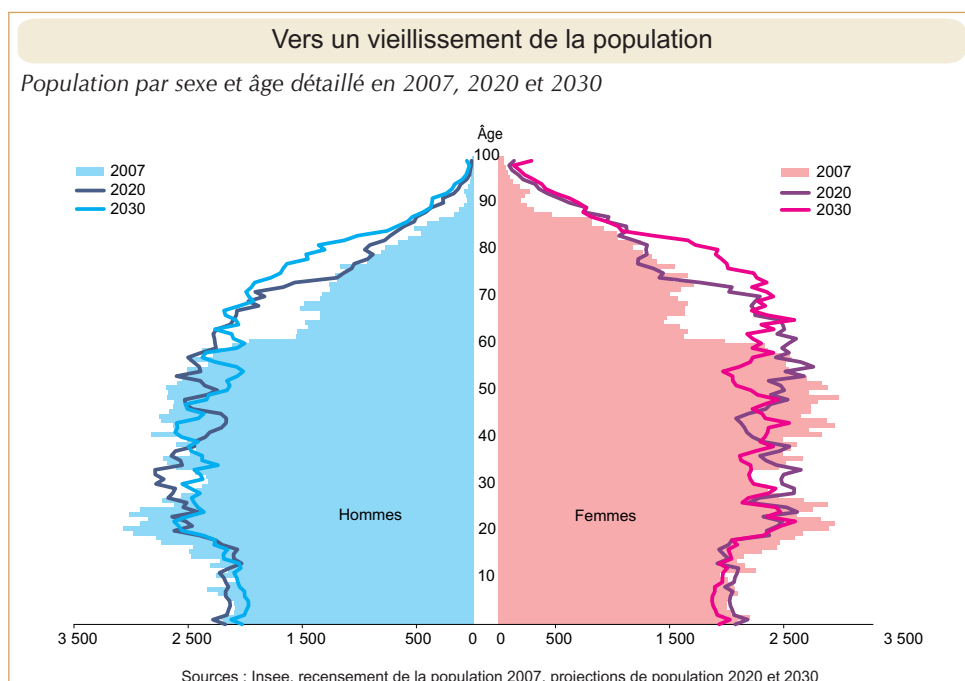
Au sommet de la pyramide des âges, le nombre de personnes de plus de 65 ans devrait augmenter de 30% d'ici 2020. Elles seraient 72 000, soit 19% de l'ensemble de la population du SCoTAM, contre seulement 55 000, soit 15% actuellement. Le Reste de la CA2M et la 1^{ère} couronne deviendraient les secteurs les plus âgés (22% et 21% de plus de 65 ans), détrônant la CC du Pays Orne-Moselle.

Le nombre de personnes de plus de 85 ans doublerait presque, passant de 6 000 à 11 000 sur l'ensemble du SCoTAM. Selon le constat qu'à ces âges avancés, 40% des personnes sont dépendantes, la perte d'autonomie devrait concerner 4 400 personnes en 2020, contre 2 400 en 2008. Cela nécessitera un quasi-doublement de l'offre de services à la personne et des équipements de santé spécifiques. Ces mutations démographiques valent que l'on s'interroge dès à présent sur les moyens, notamment médicaux, à mettre en œuvre pour accompagner les aînés au terme de leur vie.

Des ménages plus nombreux et plus petits

Malgré la stagnation prévue de la population dans les années futures, le nombre de ménages du SCoTAM devrait continuer à augmenter, pour atteindre 170 000 en 2020 et 177 000 en 2030, contre 157 000 en 2008.

Les ménages seraient donc plus nombreux, mais également plus petits. Cette situation ne fait que pro-



La population progresserait nettement dans le Reste du SCoTAM

	Nombre d'habitants			Évolution (nombre et %)			
	2008	2020	2030	2008-2020	2020-2030	2008-2020	2020-2030
Metz	122 838	117 200	114 900	-5 638	-2 300	-4,6	-2,0
1 ^{ère} couronne	46 577	47 500	47 600	923	100	2,0	0,2
Reste de la CA2M	51 272	53 500	54 000	2 228	500	4,3	0,9
CC du Pays Orne-Moselle	53 091	53 300	52 900	209	-400	0,4	-0,8
Maizières & Sillon	49 778	51 000	51 200	1 222	200	2,5	0,4
Reste du SCoTAM	47 559	54 000	56 600	6 441	2 600	13,5	4,8
Ensemble du SCoTAM	371 115	376 500	377 200	5 385	700	1,5	0,2

Sources : Insee, recensement de la population 2008, projections de population 2020 et 2030

longer les tendances observées depuis plus de quarante ans. En effet, dans le SCoTAM, le nombre moyen de personnes par ménage est passé de plus de 3 dans les années 1970, à 2,7 en 1990, et 2,3 en 2008, sous l'effet du desserrement de la population (séparations, divorces, vieillissement, personnes isolées, etc.). Même si le rythme de la décohabitation devrait se réduire, on prévoit que les ménages du SCoTAM compteront en moyenne 2,2 personnes en 2020, et 2,1 en 2030.

Les écarts dans la taille des ménages, constatés depuis toujours entre les secteurs urbains et périurbains du SCoTAM, perdureront. Metz, où 45% des ménages sont constitués d'une seule personne, et qui a déjà atteint le seuil de deux personnes en moyenne par ménage en 2008, n'en compterait plus que 1,9 en 2020, puis 1,8 en 2030. Au contraire, le Reste du SCoTAM, où 29% des ménages comptent encore au moins quatre personnes, et où on en comptabilise en moyenne 2,7, resterait nettement au-dessus de deux personnes par ménage en 2020 et 2030.

L'effet démographique jouerait également à plein pour les seniors. D'ici 2020, le nombre de ménages dont la personne de référence a au moins 65 ans augmenterait de 30%, puis de 20% entre 2020 et 2030.

Ce phénomène serait particulièrement marqué dans le Reste de la CA2M où ces ménages représenteraient 34% puis 40%, mais serait limité à Metz et dans le Reste du SCoTAM.

13 000 logements à réoccuper ou à construire d'ici 2020

La progression attendue du nombre de ménages nécessite de proposer autant de résidences principales supplémentaires : 13 000 entre 2008 et 2020, puis 7 000 entre 2020 et 2030.

La remise sur le marché des 10 000 logements vacants du SCoTAM pourrait en théorie d'ici 2020 presque suffire à couvrir ces besoins en nouveaux logements. Mais si les choix résidentiels des ménages ne varient pas dans les années à venir, l'adéquation entre la localisation des logements et la demande à venir ne se fera pas : 50% des lo-

gements vacants sont situés à Metz, mais 66% des demandes potentielles se porteraient sur le Reste de la CA2M, Maizières & Sillon et le Reste du SCoTAM. À Metz seulement, la remise sur le marché d'une partie des logements vacants suffirait à combler largement les besoins, et dans une moindre mesure dans la CC du Pays Orne-Moselle.

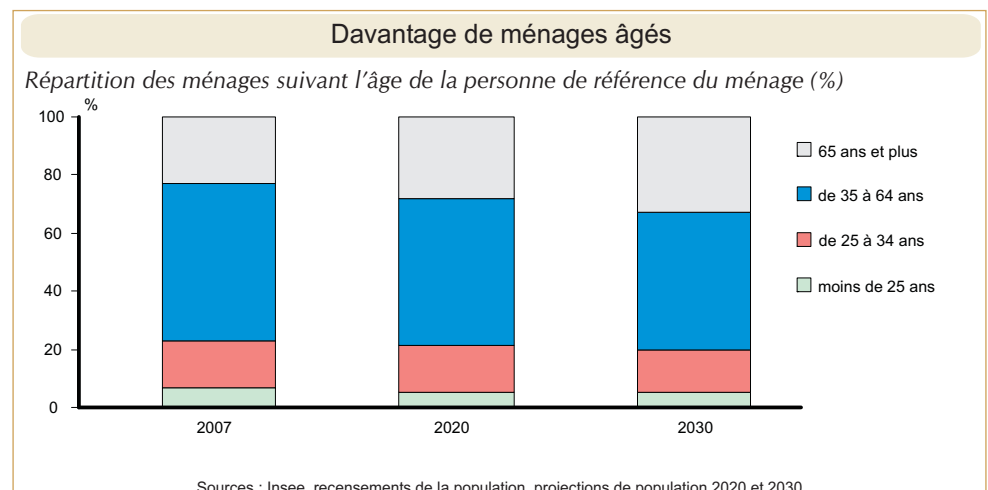
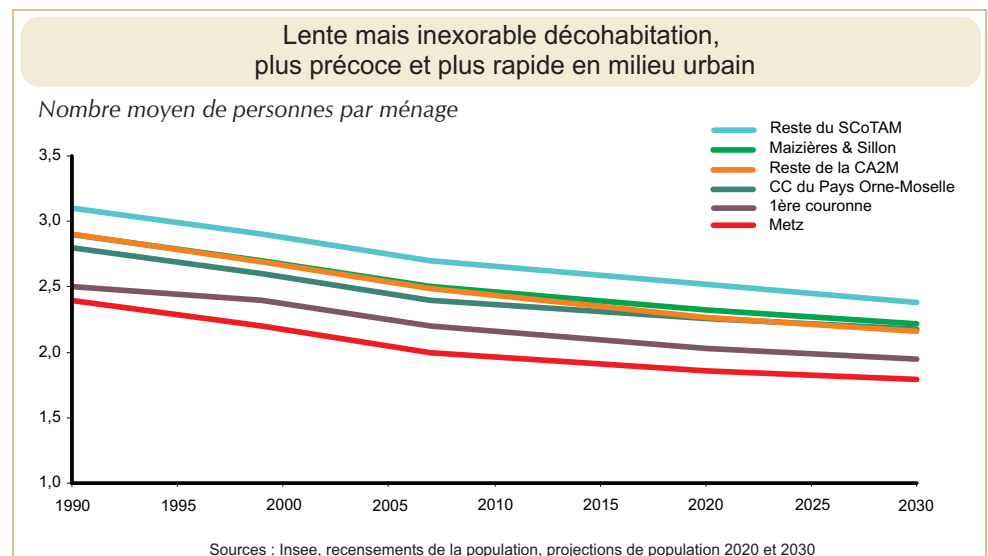
Ailleurs, l'équilibre ne peut être trouvé qu'en ayant recours à la construction de logements neufs. En reprenant le rythme moyen de construction observé entre 2005 et 2009, on couvrirait exactement les besoins dans le Reste de la CA2M et le Reste du SCoTAM, et l'offre serait excédentaire pour Maizières & Sillon.

Emploi, périurbanisation et pôle universitaire, moteurs du futur

Les évolutions futures de la démographie du SCoTAM ne peuvent toutefois pas être déconnectées de leur environnement. L'évolution du

marché de l'emploi, principal facteur d'installations ou de départs, la poursuite du phénomène de périurbanisation, et la capacité du pôle d'enseignement supérieur de Metz à attirer des étudiants sont des éléments à prendre en compte, bien que difficiles à appréhender à plus ou moins long terme, pour tenter de définir le futur du territoire.

La création d'un nouveau pôle de santé sur le site de Mercy, et celle d'une zone d'activités accompagnant le futur hôpital Robert Schuman sur le site de Lauvallières, devraient ainsi dynamiser le sud-est de Metz. Tout comme l'extension de Metz-Technopôle avec par exemple l'implantation de l'Institut de Recherches Technologiques (IRT) métallurgie, matériaux et procédés ou, à plus long terme, les projets de développement envisagés dans les secteurs voisins de l'aéroport régional et de la gare Lorraine TGV. Mais ces nouvelles infrastructures porteuses d'emplois n'empêchent pas de s'interroger sur l'avenir de la filière automobile, premier employeur privé du SCoTAM.



Savoir plus :

- Diagnostic 2010 de la Moselle : dynamiser la croissance démographique en confortant l'attractivité économique, Économie Lorraine n°247-248 - février 2011.

- Metz-Thionville : une aire métropolitaine à construire, Économie Lorraine n°201-202 - janvier 2010.

- Parc Naturel de Lorraine : l'économie résidentielle à la recherche d'un équilibre durable, Économie Lorraine n°182 - septembre 2009.

- Scot messin : les communes périurbaines à l'est et au sud porteuses de croissance pour au moins dix ans, Économie Lorraine n°124 - avril 2008.

www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2011

Un fait avéré est le départ supporté en grande partie par Metz Métropole et par Dieuze, de 5 650 personnels militaires annoncé par le plan national de restructuration de la Défense. Quel sera son impact, en y ajoutant le départ des conjoints et enfants ? Et quelle sera la compensation apportée par le contrat de redynamisation du site de Metz qui prévoit 1 500 emplois publics alimentés notamment par l'arrivée du 3^{ème} régiment de Hussards et la création d'un pôle statistique ? Les hypothèses de projections présentées ici risquent d'en être bousculées. Reste que ce désengagement militaire ouvre aussi une nouvelle donne foncière qui peut se transformer en atout économique avec la libération d'importantes emprises militaires (notamment 378 hectares sur la base aérienne de Frescaty).

Les choix résidentiels futurs des ménages impliquent un autre questionnement. Ils résulteront toujours d'un arbitrage complexe entre le cadre de vie et la qualité de l'habitat, les coûts du logement et ceux du transport, la localisation et l'évolution de l'emploi et son accès par des dessertes routières et ferroviaires, la proximité des équipements, notamment des établissements scolaires et médicaux. Mais qu'en sera-t-il de l'attrait des zones périurbaines, notamment de 2^{ème} couronne, où les déplacements sont basés sur un «tout automobile» dans un contexte de hausse du prix des carburants ? Jusqu'où peut-on aller dans un étalement urbain qui se révèle dévoreur d'espaces agricoles et naturels, et générateur de coûts d'installation et de fonctionnement élevés pour la collectivité (en voiries,

réseaux d'eau et d'électricité, équipements, transports collectifs, etc.) ?

Le regroupement de l'université messine et de ses trois homologues nancéiennes a été engagé avec le projet Campus lorrain qui doit mener à la constitution de l'Université Lorraine. Cela devrait lui permettre d'être mieux identifiée et plus visible au niveau national, voire international. Plus largement, pour qu'il reste attractif auprès des jeunes étudiants, l'enseignement supérieur doit rester sur des créneaux porteurs et des filières prisées. Et pour que Metz continue de profiter de cet apport de population jeune, il doit élargir son rayonnement pour faire face à la baisse évoquée des effectifs de jeunes en âge de poursuivre des études supérieures dans son bassin de recrutement traditionnel. Parallèlement, le SCoTAM doit s'interroger sur les raisons qui ont motivé 4 700 diplômés du supérieur âgés aujourd'hui de 23 à 27 ans et qui y habitaient il y a cinq ans à partir, notamment pour le reste de la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et l'Île-de-France.

Autant d'enjeux à prendre en compte par le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine, porteur d'un projet de territoire qui se doit d'être attractif pour les habitants de longue date, les nouveaux arrivants et ceux qui pourraient être tentés de venir.

■ Pierre-Yves BERRARD

■ Philippe DEBARD

Enjeux et interactions favorables :

Attirer de nouvelles populations

- Stimulation de l'emploi sous toutes ses formes
- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Développement d'aménités culturelles

Soutenir un développement raisonné des espaces périurbains

- Limitation de l'empiétement sur les terres agricoles
- Densification du tissu urbain existant
- Renforcement de l'urbanisation autour des infrastructures de transport

Encourager la mixité sociale

- Élargissement de la répartition géographique des logements sociaux
- Remise sur le marché de logements vacants
- Maîtrise du foncier pour le développement d'une offre d'habitat à prix modéré

Anticiper et accompagner le vieillissement de la population

- Accroissement des services à la personne et des structures d'accueil
- Maintien de l'offre médicale de proximité
- Adaptation de l'habitat